

## ÉTIQUETAGE : Les nouvelles exigences de Santé Canada

### Partie 1

# Connaissez-vous les changements présentement en vigueur ?

# LES NOUVELLES EXIGENCES DE SANTÉ CANADA

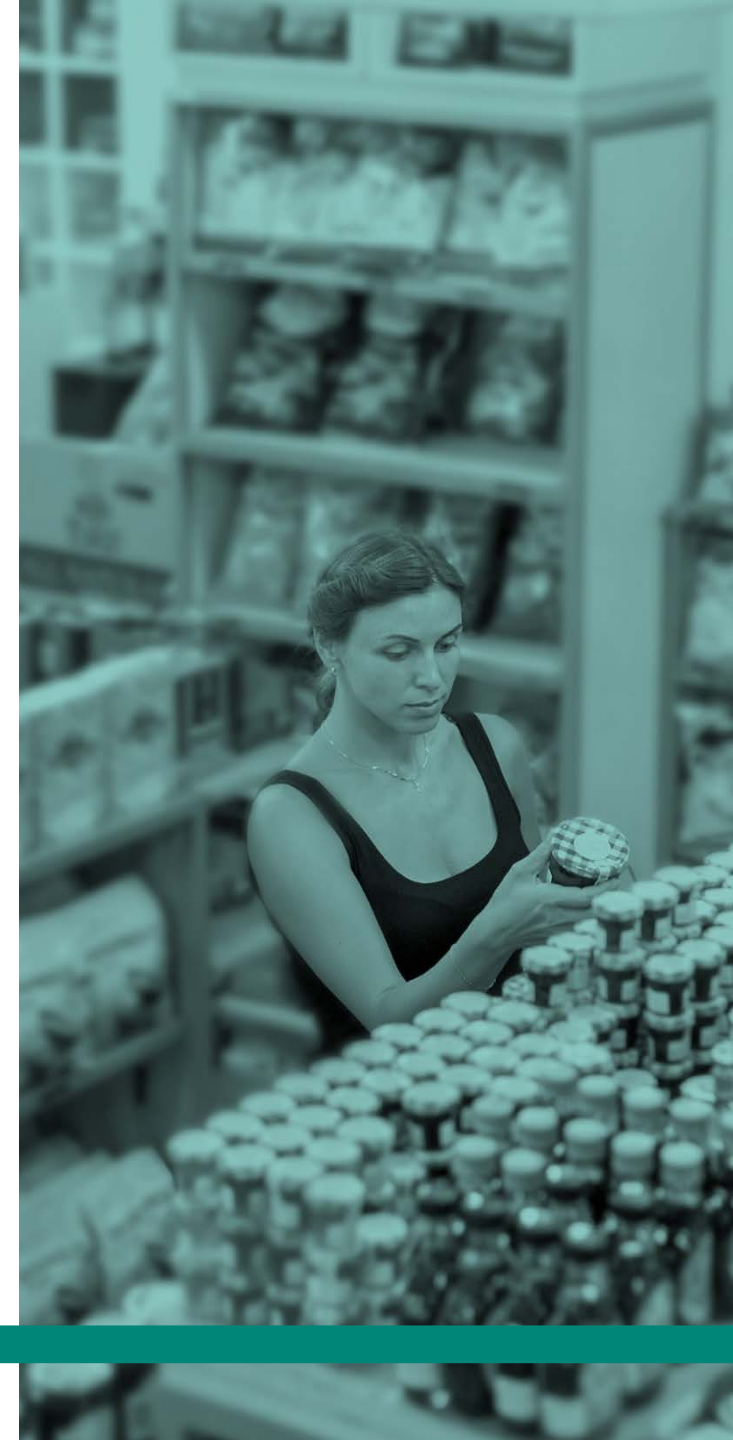
En décembre 2016, Santé Canada a publié, dans la Gazette II, une mise à jour majeure de la réglementation concernant l'étiquetage des aliments au Canada.

Ainsi, à partir du 14 décembre 2021, les aliments préemballés (fabriqués, importés, vendus au détail et par le détaillant) devront être en conformité avec les nouvelles exigences publiées en matière d'étiquetage.

Pour vous accompagner à travers ces changements majeurs, le Groupe Export vous propose une série de quatre publications.

## Partie 1 - Les premiers changements publiés

- L'étiquetage nutritionnel
  - Le tableau de la valeur nutritive
  - La portion indiquée
- La liste des ingrédients



# ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL

## Le tableau de la valeur nutritive

### SAVIEZ-VOUS QUE

- le tableau de la valeur nutritive est soumis à de nouveaux critères graphiques. De plus, certains de ces critères doivent être pris en compte pour l'affichage de la liste des ingrédients;
- il existe une nouvelle série de modèles de tableaux de la valeur nutritive simplifiés conçue pour les produits répondant à la définition de produits préemballés en portion individuelle;
- les valeurs quotidiennes (VQ) ont été révisées;
- les quantités en milligrammes (mg) pour le potassium, le calcium et le fer doivent maintenant être incluses dans le tableau de la valeur nutritive et que ces ajouts peuvent avoir une incidence directe sur vos demandes d'information auprès de vos fournisseurs d'ingrédients?

# ANATOMIE DU NOUVEAU TABLEAU DES VALEURS NUTRITIVES

ORIGINAL	
<b>Nutrition Facts</b>	
<b>Valeur nutritive</b>	
Per 1 cup (250 ml) pour 1tasse (250 ml)	
Amount Teneur	% Daily Value % valeur quotidienne
<b>Calories / Calories 110</b>	
<b>Fat / Lipides 0 g</b>	<b>0 %</b>
Saturated / saturés 0 g + Trans / trans 0 g	<b>0 %</b>
<b>Cholesterol / Cholestérol 0 mg</b>	
<b>Sodium / Sodium 0 mg</b>	<b>0 %</b>
<b>Carbohydrate / Glucides 26 g</b>	<b>9 %</b>
Fibre / Fibres 0 g	<b>0 %</b>
Sugars / Sucres 22 g	
<b>Protein / Protéines 2 g</b>	
Vitamin A / Vitamine A	0 %
Vitamin C / Vitamine C	0 %
Calcium / Calcium	2 %
Iron / Fer	0 %

NOUVEAU	
<b>Valeur nutritive</b>	
<b>Nutrition Facts</b>	
pour 1 tasse (250 mL) Per 1 cup (250 mL)	
<b>Calories 110</b>	<b>% valeur quotidienne* % Daily Value*</b>
<b>Lipides / Fat 0 g</b>	<b>0 %</b>
saturés / Saturated 0 g + trans / Trans 0 g	<b>0 %</b>
<b>Glucides / Carbohydrate 26 g</b>	
Fibres / Fibre 0 g	<b>0 %</b>
Sucres / Sugars 22 g	<b>22 %</b>
<b>Protéines / Protein 2 g</b>	
<b>Cholestérol / Cholesterol 0 mg</b>	
<b>Sodium 0 mg</b>	<b>0 %</b>
<b>Potassium 450 mg</b>	<b>10 %</b>
<b>Calcium 30 mg</b>	<b>2 %</b>
<b>Fer / Iron 0 mg</b>	<b>0 %</b>
*5% ou moins c'est <b>peu</b> , 15% ou plus c'est <b>beaucoup</b> *5% or less is a <b>little</b> , 15% or more is a <b>lot</b>	

La taille des calories a augmenté et ressort plus, soulignée par un trait épais.

La portion ressort plus et est plus similaire sur les aliments semblables.

Les valeurs quotidiennes sont actualisées.

Un nouveau % de la valeur quotidienne des sucres totaux.

La liste des minéraux préoccupants pour la santé publique est actualisée.

La quantité en mg est indiquée.

Une nouvelle note complémentaire sur le % de la valeur quotidienne.

# ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL

## La portion indiquée

### SAVIEZ-VOUS QUE

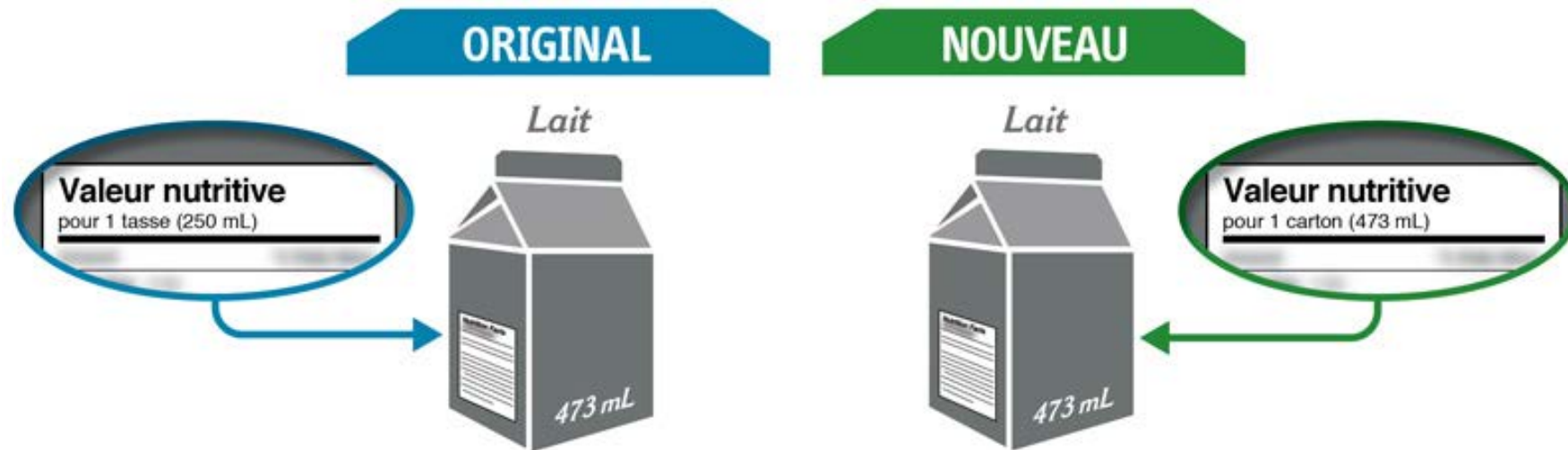
- les changements effectués pourraient directement impacter la portion indiquée, les valeurs nutritives et les pourcentages (%) de la valeur quotidienne;
- la plupart des portions indiquées seront désormais fondées sur les quantités de référence réglementaires et que certaines de celles-ci ont été revues?



# ALIMENT VENDUS EN CONTENANT D'UNE SEULE PORTION

Dans le cas de produits vendus en emballages d'une seule portion, la portion indiquée dans le tableau de la valeur nutritive sera dorénavant la quantité qui se trouve dans le contenant entier.

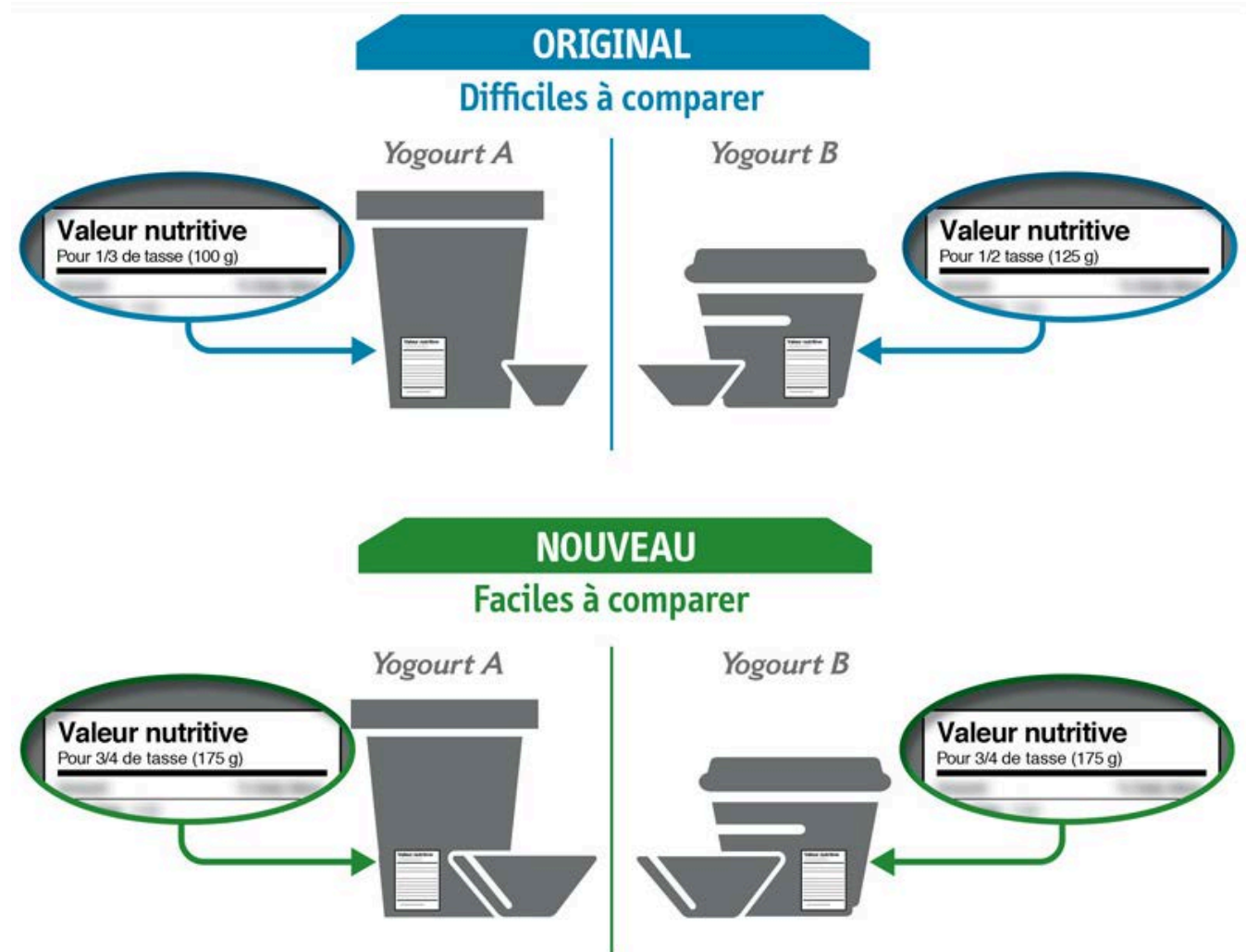
Cette règle s'appliquera aux produits emballés contenant jusqu'à 200 % de la quantité de référence pour l'aliment en question.



# ALIMENTS POUVANT ÊTRE MESURÉS

Dans le cas d'aliments pouvant être mesurés, la portion indiquée figurera sous forme de mesure domestique (tasse, c. à soupe, c. à thé) et elle sera accompagnée de son équivalent métrique en millilitres (mL) ou en grammes (g).

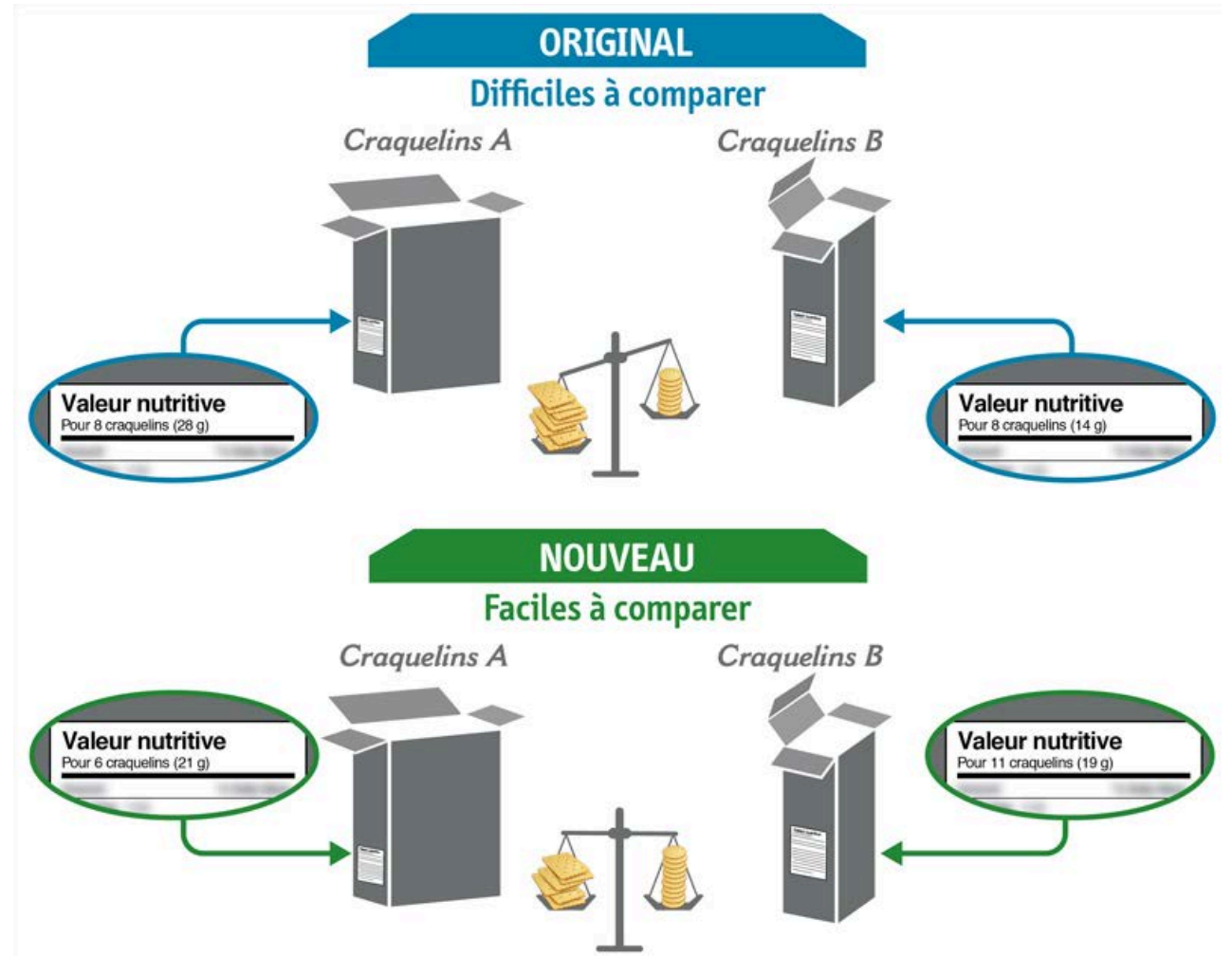
La quantité millilitres (mL) ou grammes (g) sera la même à l'égard des aliments semblables.



# ALIMENTS VENDUS EN MORCEAUX OU DIVISÉ

Dans le cas d'aliments vendus en morceaux ou qui sont divisés avant d'être mangés, la portion indiquée sera exprimée en nombre de morceaux ou sous la forme de fraction d'aliment accompagnée de son poids en grammes (g).

Les quantités en grammes (g) pour les produits similaires seront les mêmes ou seront très semblables.

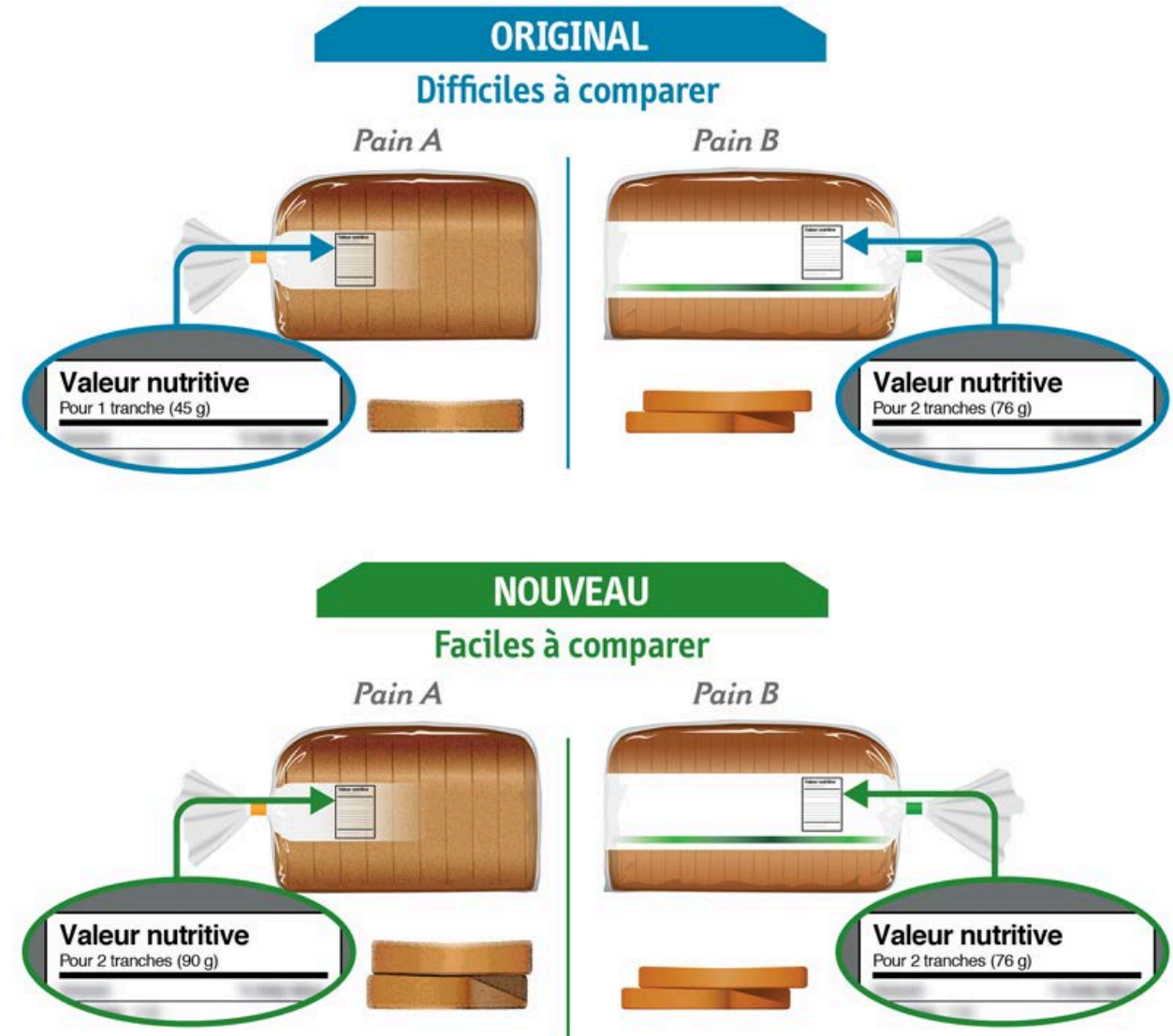




# QUANTITÉS D'ALIMENTS HABITUELLEMENT CONSOMMÉES

Pour certains aliments, la portion indiquée reflétera la façon dont ils sont habituellement consommés.

La portion sera suivie de son poids en grammes.



# LA LISTE DES INGRÉDIENTS

## multiples modifications

### SAVIEZ-VOUS QUE

les changements concernant la liste des ingrédients impacteront directement :

- l'affichage de la liste des ingrédients sur l'emballage (nouveaux critères graphiques);
- l'attribution de l'espace dédiée à la liste des ingrédients (validation de l'espace requis);
- vos demandes d'information auprès de vos fournisseurs d'ingrédients ?

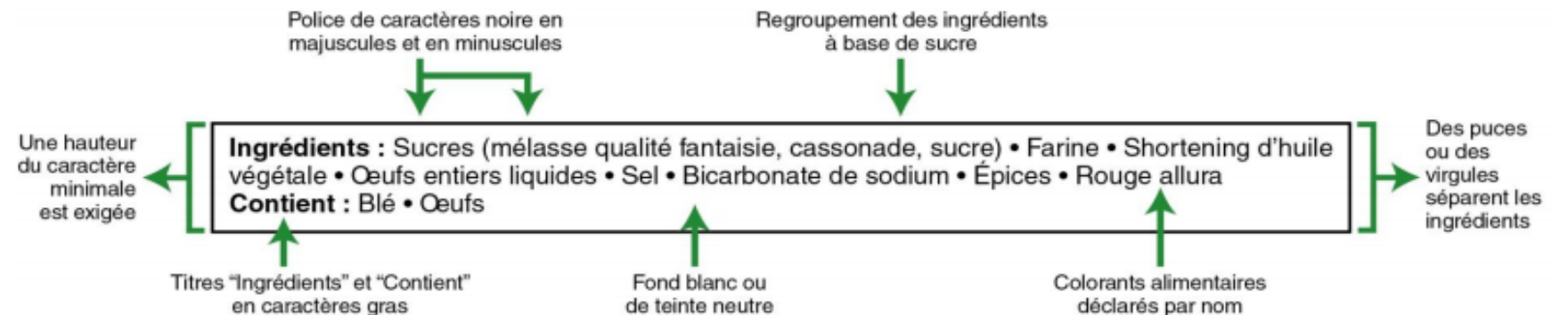
# LES MODIFICATIONS EN BREF

- Fond blanc ou de teinte neutre;
- Titres « Contient » et « Ingrédients » en caractères gras;
- Utilisation de lettres minuscules et majuscules;
- Utilisation de puces ou de virgules entre les ingrédients;
- Regroupement des **ingrédients à base de sucres** entre parenthèses à la suite du mot « Sucres »;
- Désignation des **colorants alimentaires** en utilisant le nom usuel qui leur est propre;
- Critères graphiques en relation directe avec les critères graphiques du nouveau tableau de valeurs nutritives affiché.

## Exigences originales

INGRÉDIENTS : FARINE, MÉLASSE QUALITÉ FANTAISIE, SHORTENING D'HUILE VÉGÉTALE, CASSONADE, ŒUFS ENTIERES LIQUIDES, SUCRE, SEL, BICARBONATE DE SODIUM, ÉPICES, COLORANT  
CONTIENT : BLÉ, ŒUFS

## Nouvelles exigences



# LES INGRÉDIENTS À BASE DE SUCRES\*

Dans le cas d'un produit préemballé, les ingrédients qui répondent aux critères suivants devront être regroupés sous la nomination « Sucres ».

Ainsi, à l'égard d'un produit préemballé,

- a) l'ingrédient qui est un monosaccharide ou un disaccharide, ou une combinaison de ceux-ci;
- b) l'ingrédient qui est un agent édulcorant autre que ceux visés à l'alinéa a);
- c) tout autre ingrédient qui contient un ou plusieurs sucres et qui est ajouté au produit comme substitut fonctionnel d'un agent édulcorant.

## Exemple

### Biscuit à la mélasse - nouvelles exigences

**Ingrédients :** Sucres (mélasse qualité fantaisie, cassonade, sucre) • Farine • Shortening d'huile végétale • Œufs entiers liquides • Sel • Bicarbonate de sodium • Épices • Rouge allura  
**Contient :** Blé • Œufs

\* Issue des définitions selon le Règlement sur les aliments et drogues -[B.01.001 (1), RAD]

# PÉRIODE DE TRANSITION

Notons que les règlements originaux peuvent toujours être utilisés pendant la période de transition.

Toutefois, en date du **14 décembre 2021**, les aliments préemballés (fabriqués, importés, vendus au détail et par le détaillant) devront être en conformité avec les nouvelles exigences.

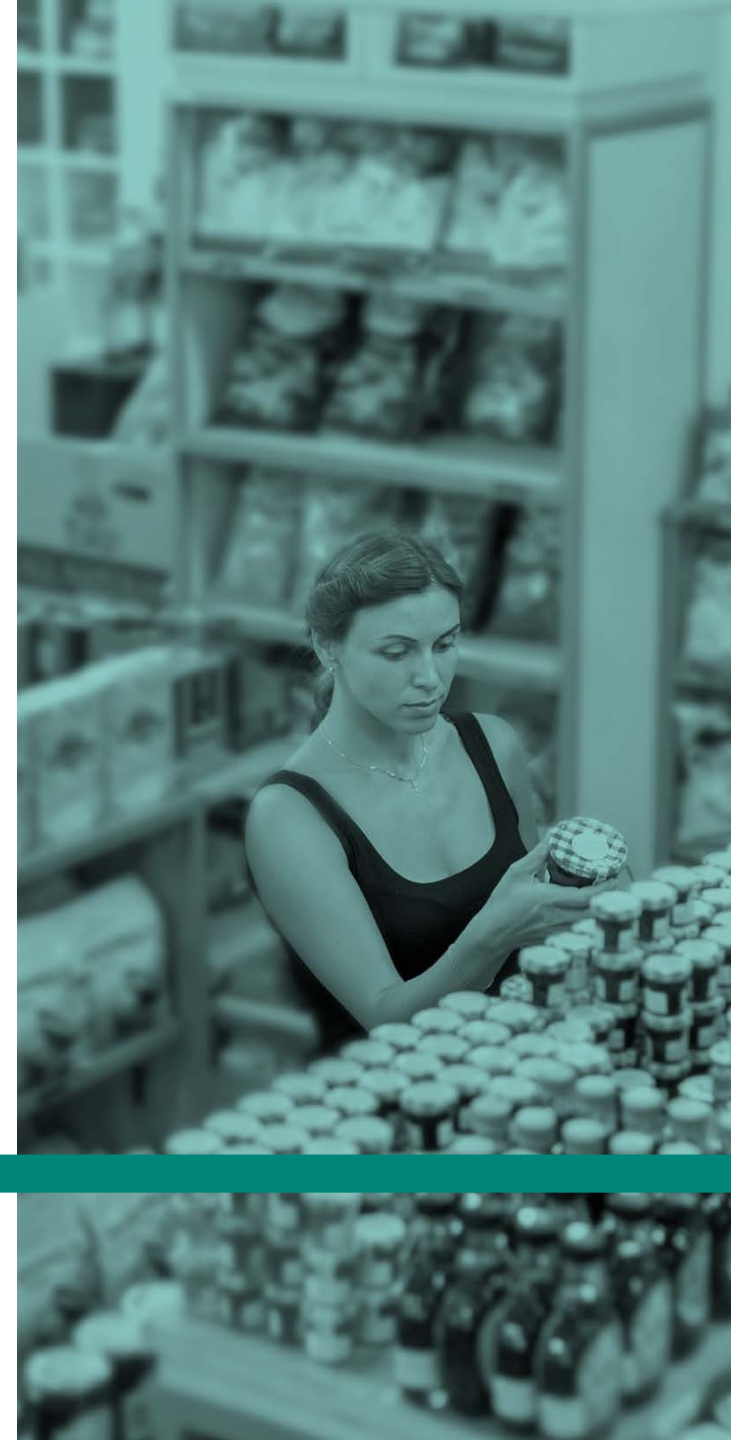
À cet égard, les parties réglementées doivent respecter soit les anciennes exigences, soit les nouvelles.

**La conformité partielle avec des deux ensemble d'exigences n'est pas permise.**

Service-conseil Étiquetage et Réglementation



Groupe Export agroalimentaire  
Agri-Food Export Group  
QUÉBEC - CANADA





# NOTE IMPORTANTE

Les informations contenues dans le présent document proviennent du site Internet de Santé Canada intitulé « Modifications à l'étiquetage des aliments » - 2017-07-25.

Ce document représente un aperçu des changements réglementaires et n'en constitue pas la totalité. Il est fourni à titre informatif seulement.

## Références

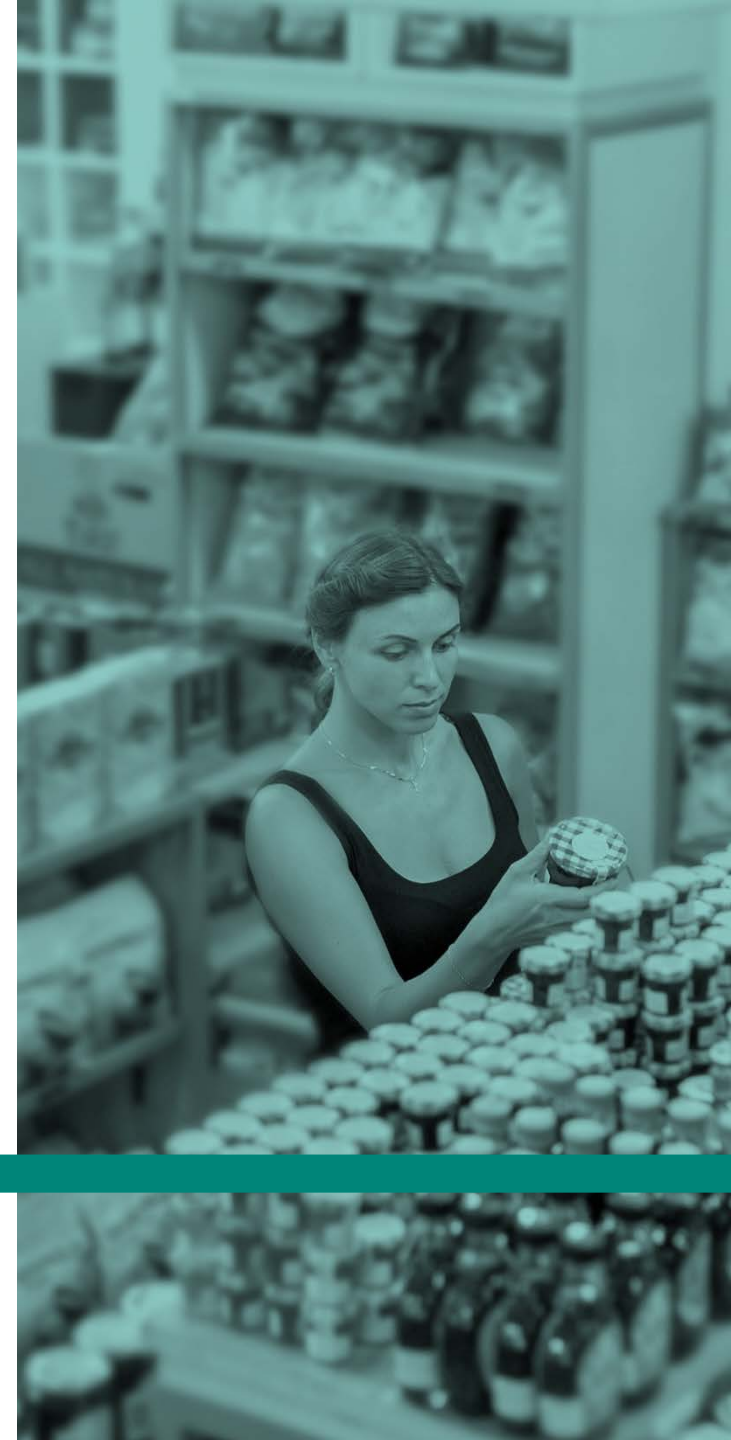
Pour consulter l'ensemble de l'information disponible sur la modernisation des normes d'étiquetage, nous vous invitons à consulter le site Internet de Santé Canada au

<https://www.canada.ca/fr/services/sante/etiquetage-aliments.html>.

Service-conseil Étiquetage et Réglementation



Groupe Export agroalimentaire  
Agri-Food Export Group  
QUÉBEC - CANADA



# MODERNISATION DE L'ÉTIQUETAGE

## Une série de quatre publications

### Partie 1

Connaissez-vous les changements présentement en vigueur ?

- Les changements apportés au tableau de valeurs nutritives
- Les nouvelles exigences en lien avec la liste des ingrédients

### Partie 2

Les nouveaux changements proposés : Soyez informés

- Étiquetage sur le devant des emballages
- Datation
- Renseignements sur l'entreprise alimentaire
- Etc, ...

### Partie 3

Comprendre les implications pour tous les intervenants

- Bien comprendre les impacts réels de ces changements pour votre entreprise
- L'importance de partager l'information aux autres départements

### Partie 4

Planifier la transition

- Comment établir un plan de transition efficace
- Planifier la cueillette d'information
- Effectuer la transition de la meilleure façon possible



# UNE SÉRIE À LIRE ET À CONSERVER

Abonnez-vous à notre [infolettre](#) pour la recevoir directement.

[Consultez les quatre publications de la série](#)

Le Groupe Export tiendra une formation sur l'étiquetage des aliments au Canada selon la nouvelle réglementation au printemps 2018. Plus de détails à venir.

Service-conseil Étiquetage et Réglementation



# ÉTIQUETAGE ET RÉGLEMENTATION AU GROUPE EXPORT

## Les services offerts

### Service conseil - Étiquetage et réglementation - Canada et États-Unis

- Élaboration de tableaux de valeurs nutritives
- Proposition du modèle de tableau de valeurs nutritives adapté à votre emballage
- Vérification de la conformité des emballages
- Validation et élaboration de listes d'ingrédients
- Vérification ou proposition d'allégations
- Service conseil réglementaire

Service-conseil Étiquetage et Réglementation

